



GERER DE L'ARGENT SUR UN CHANTIER DE SOLIDARITE INTERNATIONALE



Dans chaque culture, la gestion de l'argent est quelque chose de difficile. Elle le devient davantage dans le contexte d'interculturalité qui est celui d'un chantier de solidarité internationale (CSI). La gestion de l'argent est une question sensible dans la vie de groupe sur un CSI. Beaucoup de conflits sur les chantiers naissent en effet des questions d'utilisation de l'argent. Au-delà de la gestion quotidienne de l'argent sur un chantier de solidarité internationale (CSI), la gestion du budget d'un CSI couvre toutes les phases : avant, pendant, après.

Quoi ?
De quoi parle-t-on ?

Les principes de gestion budgétaire découlant d'un CSI : partenariat, cogestion, apprentissage, confiance, responsabilités.

Le partenariat dans le cadre d'un CSI est la mise en commun, pour un temps donné, de moyens et de ressources affectés à la réalisation d'un objectif commun. Un partenariat réussi est défini, aménagé et évalué en commun.

Celui-ci implique une réelle relation de confiance sur un point trop souvent problématique que représente la gestion de l'argent.

Si une convention définissant les responsabilités et les rôles respectifs a été signée en amont par les partenaires du chantier, la cogestion quotidienne de l'argent sera facilitée.

Cette mise en situation permet des apprentissages par l'ensemble des acteurs impliqués. Elle induit le dialogue, la connaissance réciproque, y compris des limites de chacun, le respect des modalités de prise de décisions et de résolution des éventuelles situations critiques.



	<p>Parler peut être de l'origine des financements des chantiers (frais de participation des volontaires, ...). Les volontaires français sont en attente d'une transparence par rapport à l'utilisation de leurs fonds. Beaucoup de conflits qui émergent proviennent de raisons financières.</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ■ Définition du budget équilibré, prévisionnel – réalisé, les types de rubriques, ■ Définition de la caisse
<p>Qui ?</p>	<p>La cogestion quotidienne de l'argent du chantier donne l'occasion d'une mise en situation qui permet des apprentissages par l'ensemble des acteurs impliqués. Qui gère l'argent ? Comment impliquer chacun ? Quid de la question de la responsabilité vis-à-vis d'un tiers (bailleur) ?</p> <p><i>Il est important que cette question du « Qui » soit définie en amont du chantier</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Encadrant du Nord et encadrant du Sud en binôme. ■ Un jeune du Sud et un du Nord en binôme gèrent toutes les dépenses, notent chaque coût. ■ Un comité de gestion avec des représentants de toutes les parties prenantes.
<p>Quand ?</p>	<p>Dès lors que les participants se rencontrent sur le chantier jusqu'à leur départ, soit le temps chantier.</p>
<p>Comment ?</p>	<p>Comment impliquer les différentes parties prenantes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les relations à l'argent, individuelles et culturelles (exemple : les non dits, l'argent comme moyen ou finalité, comportement économe, dépensier, rapport qualité prix, propriété personnelle ou collective d'un bien, etc.) ■ Comité de gestion constitué de représentants de toutes les parties prenantes. ■ Implication des jeunes et ressorts pédagogiques <p><i>Il faut dialoguer : cela est un principe important Si nécessaire, il faut faire appel à des médiateurs</i></p> <hr/> <p>Comment faire face à certaines situations ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Malgré toute la vigilance que chacun peut mettre à gérer au mieux le budget, certains problèmes peuvent survenir (vol, soupçon de vol, détournement, etc.), attention aux conclusions hâtives ; problème financier : quand l'argent ne suffit plus. ■ La première chose à faire est de réunir l'ensemble des parties prenantes au projet ou leurs représentants. Chacun exprime son ressenti, donne son avis et les solutions qui lui semblent pertinentes pour régler le problème. Le but de cette réunion est d'entendre toutes les parties, et, s'il y a lieu, de déterminer ensemble la ou les voies de recours : règlement à l'amiable, médiation par un tiers, recours à la justice. ■ Les points d'attention pour agir : la question de la responsabilité (individuelle ou collective), les meilleures approches éducatives si un jeune commettait un délit, donner et recevoir des excuses. ■ Un tel problème, même s'il a été résolu, peut avoir entaché la confiance mutuelle. Pour continuer le projet dans la sérénité, le groupe doit prendre le temps pour reconstruire cette confiance. <p>Un cas particulier : à quelques mois du départ, les fonds n'ont pas pu être réunis et empêchent de réaliser le projet ; ce projet ne peut être réalisé par manque de financement.</p>
<p>Méthodes et Outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Budget prévisionnel ■ Journal de dépenses par chapitre. ■ Compte de résultat ■ Construire ensemble un manuel de procédures (définition d'un manuel de procédures) ■ Définir ensemble les meilleurs moyens de transport de l'argent.

